

# QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2021 ?

AGGLOMÉRATION DU SAINT QUENTINOIS



## Tous concernés par la qualité de l'air

Avec cette rétrospective de l'année 2021, vous pouvez prendre connaissance polluant par polluant réglementaire de la situation de votre territoire. Nous avons voulu que cet état des lieux soit le plus succinct, mais le plus pertinent pour vous tous. Au travers de la provenance des diverses émissions, vous comprendrez aisément que nous sommes tous concernés et par conséquent nous pouvons tous agir, chacun dans sa sphère d'influence, pour la Qualité de l'Air.

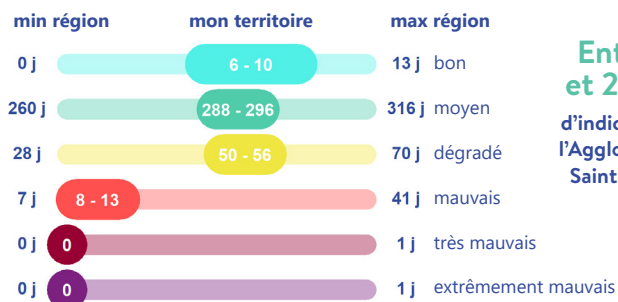
La Qualité de l'Air est une composante majeure de la Qualité de la vie, soyons tous Acteurs et Ambassadeurs de la Qualité de l'Air.



Jacques Patris  
Président d'Atmo Hauts-de-France

## Quels indices Atmo en 2021 ?

Les indices de la qualité de l'air sont calculés quotidiennement à partir de 5 polluants (dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>, ozone O<sub>3</sub>, dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>, particules PM10 et PM2.5) sur les 3 790 communes des Hauts-de-France. La répartition des jours sur l'Agglomération du Saint-Quentinois est représentée ci-dessous par rapport à la totalité de la région. Par exemple, les communes de la région ont connu entre 260 et 316 jours d'indice moyen, alors que celles de l'Agglomération du Saint-Quentinois en ont connu entre 288 et 296 jours.



Entre 288 et 296 jours d'indice moyen sur l'Agglomération du Saint-Quentinois



Pour aller plus loin :

Retrouvez [les cartes d'indices régionales chaque jour](#).

## Les épisodes de pollution en 2021 dans le département de l'Aisne



1 polluant concerné en 2021 :

○ particules en suspension < 10 µm (PM10)

xx date de l'épisode

1 seuil dépassé et déclenché à l'échelle du département :

● information et recommandation

### Ce qu'il faut retenir pour 2021 dans le département de l'Aisne

**4** jours d'épisode de pollution aux **particules PM10**  
Aucun épisode à l'ozone, dioxyde de soufre et dioxyde d'azote en 2021

**4** jours de dépassement du **seuil d'information et recommandation**

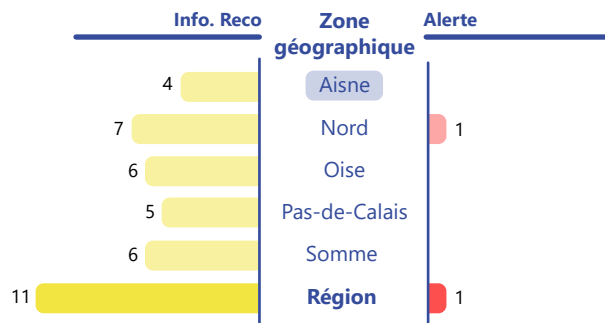
**0** jour de dépassement du **seuil d'alerte**



Tendance globale à la baisse depuis 2017

### Zoom sur les Particules PM10

Nombre de jours de déclenchement par département en 2021



Pour aller plus loin : épisode de pollution aux particules PM10, un savant mélange !



**Emissions primaires** liées notamment à l'utilisation du chauffage, aux épandages agricoles, aux activités industrielles et aux transports routiers.



**Météorologie défavorable** à la dispersion des polluants : temps sec, absence de vents, température, etc.



**Réactions chimiques** produisant des particules secondaires.

# QUELS PRINCIPAUX POLLUANTS AI-JE RESPIRÉS EN 2021 ?



## Une concentration de polluants, qu'est-ce que c'est ?

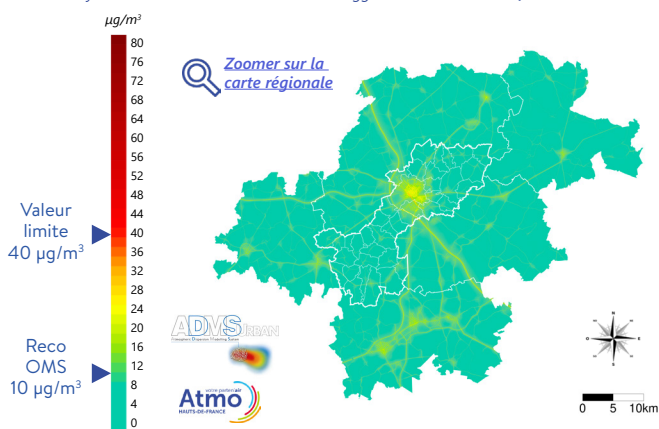
Les concentrations qualifient l'air que l'on respire. Elles correspondent à des quantités de polluants présents dans l'atmosphère exprimées en masse par mètre cube d'air. Il existe 2 principaux moyens pour les déterminer :

- la mesure en un point précis du territoire, via les [mesures des stations de surveillance de la qualité de l'air](#), qui permet de connaître en temps réel ou en différé les concentrations d'un polluant donné,
- l'estimation par la modélisation (modèle fine échelle régionale), qui permet d'avoir une cartographie de l'état de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire pour un polluant donné, via les [cartes journalières de prévision de la qualité de l'air](#) ou les [cartes de modélisation annuelle régionale](#).

## Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) est un gaz très toxique qui pénètre profondément dans les poumons et irrite les bronches.

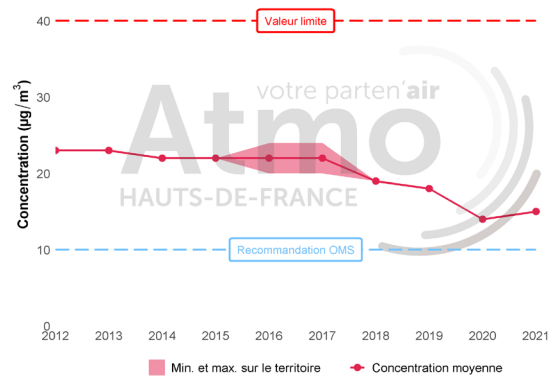
### En 2021

Moyennes annuelles estimées 2021 sur l'Agglomération du Saint Quentin



### Depuis 10 ans

Moyennes annuelles mesurées toutes stations confondues sur l'Agglomération du Saint Quentin



**9 µg/m<sup>3</sup>** moyenne sur le territoire  
**8 µg/m<sup>3</sup>** sur le département  
 Dépassement de la valeur limite localement sur la D1029

**0%** exposée au dépassement de la valeur limite  
**79%** au-dessus de la recommandation de l'OMS

**- 35 %** Baisse moyenne des concentrations depuis 2012 (en partie liée à la baisse des émissions)

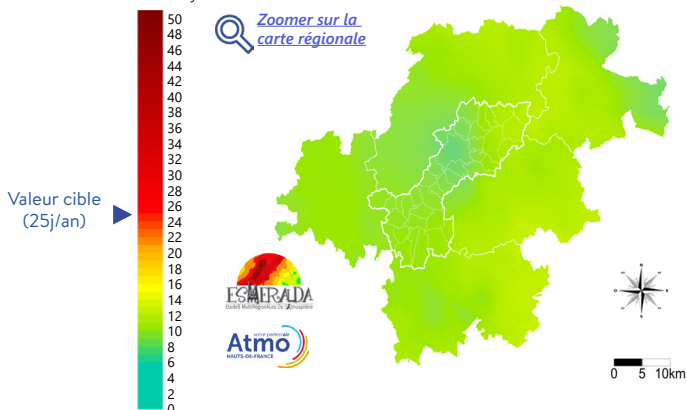
Aucun dépassement de la valeur limite en moyenne annuelle depuis 2012

## L'ozone (O<sub>3</sub>) est un gaz agressif qui provoque de la toux, des altérations pulmonaires et des irritations oculaires.

### En 2021

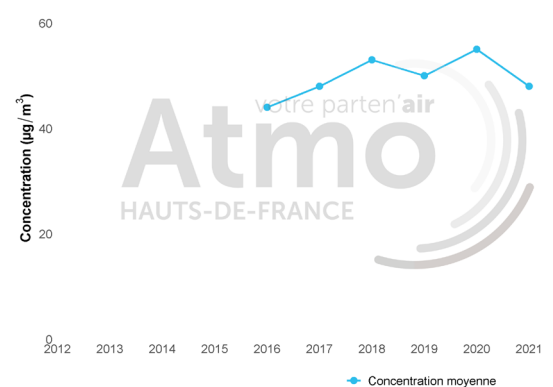
Nombre estimé de jours de dépassement du seuil de protection de la santé\* sur l'Agglomération du Saint Quentin

Nombre de jours



### Depuis 10 ans

Moyennes annuelles mesurées toutes stations confondues sur l'Agglomération du Saint Quentin



\* Maximum journalier de la moyenne glissante sur 8 heures (Valeur cible : 120 µg/m<sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 25 jours par an - Moyenne sur 3 ans (2019-2021))

**entre 7 et 12 jours** de dépassement sur le territoire (entre 7 et 17 sur le département)  
 Respect de la valeur cible (25 jours/an)  
 Non respect de l'OLT  
 ▶ Aucun dépassement autorisé

**0%** exposée au dépassement de la valeur cible  
**100%** au-dessus de l'OLT

**+ 9 %** Hausse moyenne des concentrations depuis 2016 (une hausse est aussi observée à l'échelle nationale en partie liée à la hausse des températures)

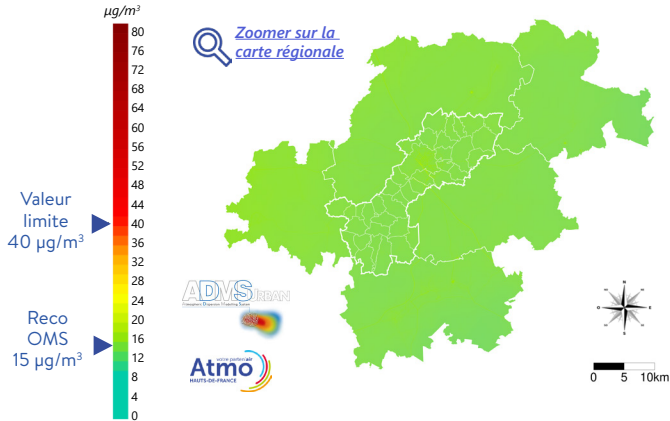
Dépassement de l'objectif long terme depuis 2016

# QUELS PRINCIPAUX POLLUANTS AI-JE RESPIRÉS EN 2021 ?

**Les particules PM10** (de diamètre inférieur à 10 micromètres – 10 µm) peuvent irriter et altérer les fonctions respiratoires. Certaines ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

## En 2021

Moyennes annuelles estimées 2021 sur l'Agglomération du Saint-Quentinois



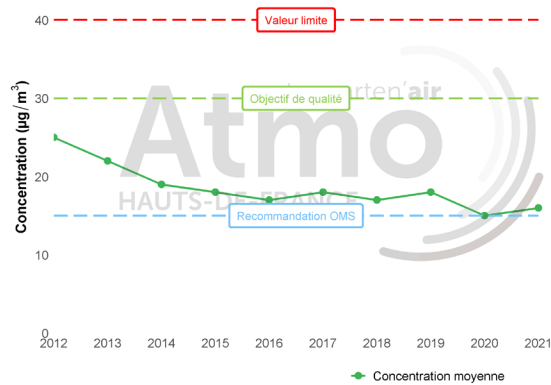
**14 µg/m³**  
moyenne sur le territoire  
14 µg/m³ sur le département

**Valeurs maximales**  
le long de la D1029 et sur le  
réseau routier structurant

**0%** exposée au dépassement de la valeur limite  
**8%** au-dessus de la recommandation de l'OMS

## Depuis 10 ans

Moyennes annuelles mesurées toutes stations confondues sur l'Agglomération du Saint-Quentinois



**- 36 %**  
**Baisse moyenne**  
des concentrations  
depuis 2012

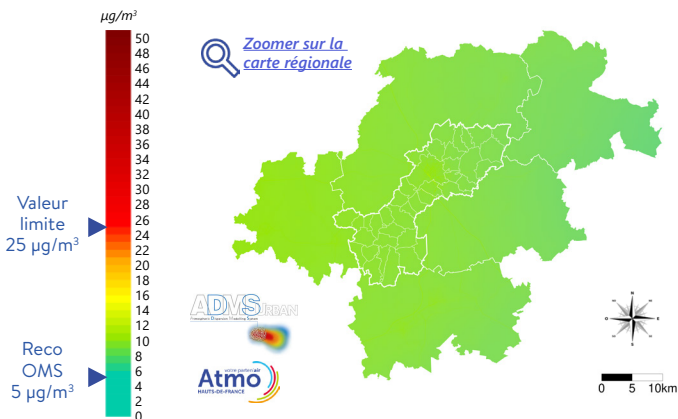
**Aucun dépassement**  
de valeur la limite  
en moyenne  
annuelle depuis  
2012

**Aucun dépassement**  
de la valeur limite  
journalière  
(50 µg/m³ moins de 35 jours  
par an) depuis 2012

**Les particules PM2.5** (de diamètre inférieur à 2,5 micromètres – 2,5 µm) ou particules fines ont un impact sanitaire plus important que les particules PM10. Certaines ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

## En 2021

Moyennes annuelles estimées 2021 sur l'Agglomération du Saint-Quentinois



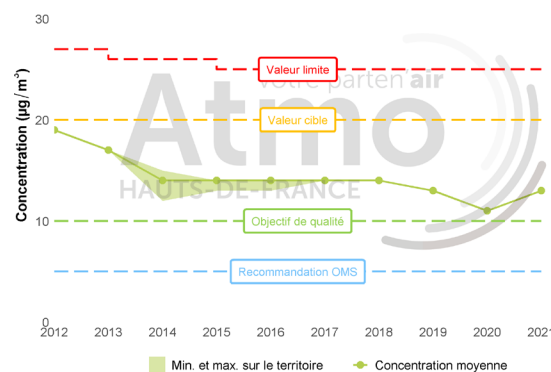
**9 µg/m³**  
moyenne sur le territoire  
8 µg/m³ sur le département

**Valeurs maximales** le long de  
la D1029 et de l'A26 et sur les  
autres axes routiers majeurs

**0%** exposée au dépassement de la valeur limite  
**97%** au-dessus de la recommandation de l'OMS

## Depuis 10 ans

Moyennes annuelles mesurées toutes stations confondues sur l'Agglomération du Saint-Quentinois



**- 32 %**  
**Baisse moyenne**  
des concentrations  
depuis 2012

**Aucun dépassement**  
de valeur la limite  
en moyenne  
annuelle depuis  
2012

**Aucun dépassement**  
de la valeur cible depuis  
2012  
**Dépassement**  
de l'objectif de qualité  
depuis 2012

## Et les autres polluants ?

Pour les autres polluants mesurés sur le territoire, aucun dépassement des valeurs réglementaires en 2021 n'a été constaté :

- Arsenic (As)
- Cadmium (Cd)
- Nickel (Ni)
- Plomb (Pb)

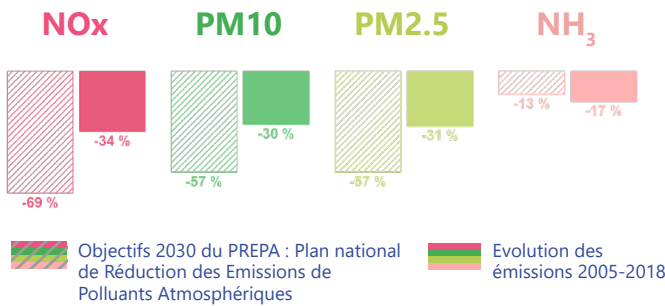
## Les valeurs réglementaires

Elles sont définies dans des directives européennes qui sont déclinées en droit français par des décrets ou des arrêtés. Il existe trois catégories de seuils réglementaires : **valeur limite** (à ne pas dépasser), **valeur cible** (à atteindre dans la mesure du possible), et **objectif de qualité** (à atteindre à long terme - OLT). Ces valeurs visent à prévenir/réduire les effets nocifs de la pollution sur la santé humaine et l'environnement.

Les **valeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** correspondent à des recommandations sanitaires.

# QUELS SONT LES POLLUANTS REJETÉS SUR MON TERRITOIRE ?

## Evolution des émissions sur l'Agglomération du Saint-Quentinois depuis 2005

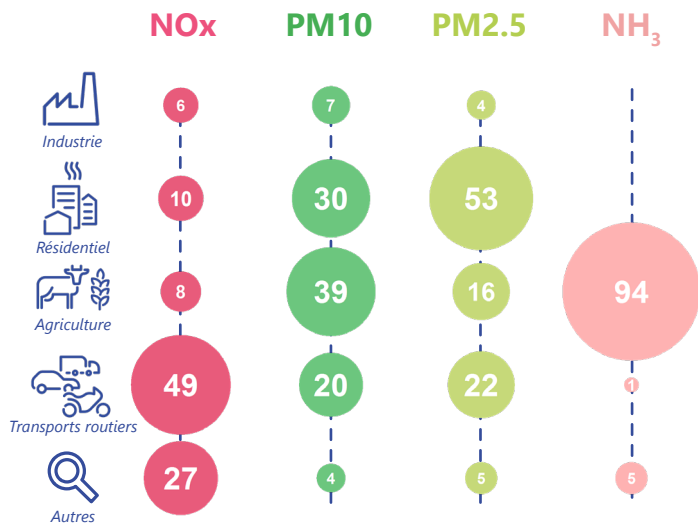


Source : Inventaire Atmo HdF M2020\_v4

## Les objectifs de l'Agglomération du Saint-Quentinois pour 2030

Objectif déjà atteint et à maintenir pour NH<sub>3</sub>  
 Poursuivre la tendance sur l'évolution des particules PM10 et PM2.5  
 Poursuivre la tendance tout en la renforçant afin d'atteindre l'objectif pour les NOx

## Répartition sectorielle des émissions de polluants sur l'Agglomération du Saint-Quentinois en 2018 (en %)



Source : Inventaire Atmo HdF M2020\_v4

Le secteur **Autres** comprend : énergie, tertiaire, autres transports, déchets et les émissions biogéniques.

## Zoom sur des projets d'Atmo HdF



### EPAND'AIR

Améliorer les pratiques agricoles pour un air meilleur !



Evaluer l'impact des émissions d'ammoniac sur la qualité de l'air.



Déterminer les alternatives possibles à mettre en place dans les exploitations agricoles.



### POLLIN'AIR

Un réseau de sentinelles, pour anticiper et mieux se protéger !



Un réseau de volontaires pour informer en temps réel de l'arrivée des pollens.



Permettre aux personnes allergiques d'anticiper l'arrivée des pollens allergisants.

## Les émissions, c'est quoi ?



Ce sont des **quantités de polluants rejetés dans l'atmosphère par différentes sources**.

Elles sont estimées par Atmo Hauts-de-France pour une année donnée et sont exprimées en tonnes (années disponibles 2008, 2010, 2012, 2015 et 2018).

Chaque secteur possède des sources d'émissions spécifiques en fonction de son activité.

Une source peut émettre plusieurs types de polluants.

### Polluants :

**NOx** : oxydes d'azote (dont le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>)

**PM10** : particules de diamètre inférieur à 10 micromètres (10 µm)

**PM2.5** : particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (2,5 µm)

**NH<sub>3</sub>** : ammoniac



## Pour aller plus loin

- Comprendre les [sources et effets des polluants](#)
- Visualiser les [émissions d'autres territoires](#)
- Retrouver les [données disponibles](#) pour 9 secteurs PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et pour plus de 40 polluants



## Pistes d'actions sectorielles



**Résidentiel** : renouvellement des appareils de chauffage au bois, utilisation rationnelle de l'énergie



**Agriculture** : réduction de l'utilisation d'engrais, diminution du nombre de passages pour le travail de la terre, couverture des fosses à lisier



**Transports routiers** : réduction du nombre de véhicules en circulation, modes de transports alternatifs, renouvellement du parc



**Industrie** : utilisation des meilleures techniques disponibles, amélioration des procédés de combustion



## Quels bons gestes à adopter en tant que citoyen ?



Je privilégie les transports en commun et le covoiturage, ou les modes de déplacement doux si c'est possible (marche, vélo, etc.).



Je ne brûle pas mes déchets verts, c'est interdit depuis 2011. Je privilégie le compostage, le broyage ou la déchetterie.



Je ne surchauffe pas, j'isole mon logement et je choisis un système de chauffage performant.

## Restez informés

Contactez Atmo Hauts-de-France pour + d'infos :  
**03 59 08 37 30 - [contact@atmo-hdf.fr](mailto:contact@atmo-hdf.fr)**

[atmo-hdf.fr](http://atmo-hdf.fr)

[Atmo Hauts-de-France](https://www.linkedin.com/company/atmo-hauts-de-france)

[@AtmoHdF](https://twitter.com/AtmoHdF)

[@AtmoHautsDeFrance](https://www.facebook.com/AtmoHautsDeFrance)